



INAUGURATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AU COLLÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CÉVENNES GANGEOISES ET SUMÉNOISES

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Claire NARANG**,
Directrice de l'action sociale de la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Vendredi 22 mars 2019 à 17h30
- Collège Louise Michel
Place Jules Ferry
34190 GANGES

LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

La création de cet accueil de loisirs pour les adolescents est un projet novateur car il consiste à intégrer l'accueil de loisirs directement dans le collège. Cette proximité permet ainsi aux adolescents de se rendre facilement dans la structure et de bénéficier de ses services les après-midi sauf le mercredi et le samedi.

Ce «foyer des jeunes» est géré par une équipe pédagogique constituée de 2 personnes. Il proposera de nombreux services tels que : l'aide au développement de projets, des actions collectives de loisirs et culturelles, une web radio, l'édition du journal du collège, un théâtre-forum sur la thématique de la prévention...

Toutes ces activités ont pour objectif d'accompagner les jeunes à se construire au sein de leur bassin de vie, de les aider à devenir les adultes de demain et d'offrir un accueil de qualité avec la prise en charge leurs attentes.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

5534 personnes couvertes

COM.COMMUNES	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
51% des allocataires sont des familles	45%
36% des familles sont monoparentales	35%
36% des enfants** ont entre 11 et 17 ans	34%

*Données Caf 2017
**Enfants à charge au sens des prestations familiales

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

L'état des lieux établi conjointement avec les autres acteurs de la cohésion sociale du territoire a mis en évidence la nécessité d'être au plus près des jeunes en allant vers eux. Aussi, ce projet novateur a pu voir le jour grâce à la collaboration de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, la Direction départementale de la cohésion sociale, le collège Louise Michel et la Caf de l'Hérault.



HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CÉVENNES GANGEOISES ET SUMÉNOISES

La Caf accompagne la collectivité dans le développement de ses services et actions en direction des 0/17 ans depuis près de 27 ans. L'accompagnement de la politique enfance et jeunesse, portée par les collectivités locales, est au cœur des priorités de l'action sociale de la Caisse d'allocations familiales. Le précédent contrat Enfance-Jeunesse qui lie la Caf et la Communauté de communes a permis notamment la création d'un Relais assistants maternels, d'un multi-accueil, d'une micro-crèche, de trois Accueils de loisirs périscolaires, d'un poste de coordination, et d'une garderie périscolaire. Plus largement, la Caf de l'Hérault soutient financièrement de nombreux services et infrastructures dédiés aux familles sur le territoire. Une Convention Territoriale Globale est d'ailleurs en préparation afin de coordonner l'ensemble de ces services.